



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BONAVENTURE
VILLE DE PASPÉBIAC

RÈGLEMENT NO : 2020-499

**RÈGLEMENT 2020-499 MODIFIANT
L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT 2009-330
SUR LES PLANS D'IMPLANTATION ET
D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE
(PIIA)**

PROCÉDURE D'ADOPTION

J / M / A

Avis de motion :	11-05-2020
Adoption du projet de règlement :	11-05-2020
Adoption du règlement :	08-06-2020
Publication :	
Entrée en vigueur :	

ATTENDU QU'en vertu des dispositions de l'article 123 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Ville de Paspébiac peut modifier le contenu de son Règlement de zonage sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de l'adapter aux besoins exprimés par la communauté locale et jugés pertinent par les membres du Conseil municipal;

ATTENDU QU'un Avis de motion du Règlement numéro 2020-499 a été dûment donné le 11 mai 2020;

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil municipal ont eu en main le projet de Règlement numéro 2020-499 et déposé le 11 mai 2020;

ATTENDU QUE dispense de lecture du projet de Règlement numéro 2020-499 a été demandée lors de l'Avis de motion;

QUE le Règlement numéro 2020-499 modifiant l'article 13 du Règlement numéro 2009-330 (Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale) de la Ville de Paspébiac soit adopté.

LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 13 – Liste des bâtiments à valeur patrimoniale

Numéro

<u>d'inventaire*</u>	<u>Type de bâtiment</u>	<u>Adresse du bâtiment</u>
189	Résidence	330, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
191	Résidence	296, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
192	Résidence	291, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
193	Résidence	289, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
194	Résidence	287, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
195	Pépinière (entrepôt)	285, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
196	Pépinière (bureau)	283, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
197	Résidence	263, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
198	Résidence	131, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
199	Résidence	257, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
200	Résidence	235, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
201	Résidence	231, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
202	Résidence	227, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
203	Résidence	90, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
204	Résidence	97, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
205	Résidence	9, rue Scott
206	Résidence	83, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
207	Résidence	67, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
208	Résidence	55, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
209	Résidence	53, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
210	Résidence	51, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
211	Résidence	49, route 132 (boul. Gérard-D.-Lévesque)
219	Résidence	801, 1 ^{ère} Rue
275	Ancienne salle paroissiale	Sans no. civique, rte 132 (boul. Gérard-D.-
	Levesque)	
212	Le B.B.	Site historique du banc de Paspébiac
213	L'Office	Site historique du banc de Paspébiac
214	Hangar Le Boutillier	Site historique du banc de Paspébiac
215	Complexe multifonctionnel	Site historique du banc de Paspébiac
216	Le Cook-Room # 1	Site historique du banc de Paspébiac
217	Les Cook-Room # 2 et 3	Site historique du banc de Paspébiac
218	La Charpenterie	Site historique du banc de Paspébiac
224	Le Hangar à Farine	Site historique du banc de Paspébiac
225	Ancien Coffre-Fort	Site historique du banc de Paspébiac
226	La Poudrière	Site historique du banc de Paspébiac

Numéro**d'inventaire* Type de bâtiment Adresse du bâtiment**

227	Siège social de la Cie Robin, Jones & Withman, Bâtiment # 1 (Cook Room)	
228	Siège social de la Cie Robin, Jones & Withman, Bâtiment # 2 (Magasin-Forge)	
229	Siège social de la Cie Robin, Jones & Withman, Bâtiment # 3 (Entrepôt-Magasin)	
230	Siège social de la Cie Robin, Jones & Withman, Bâtiment # 4 (Entrepôt)	
231	Siège social de la Cie Robin, Jones & Withman, Bâtiment # 5 (Pesée)	
232	Siège social de la Cie Robin, Jones & Withman, Bâtiment # 6 (Écurie)	
233	Auberge du Parc	68, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
234	Église anglicane	95, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
235	Résidence	91, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
236	Résidence	87, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
237	Résidence	83, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
238	Résidence	79, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
239	Résidence	77, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
240	Résidence	75, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest
241	Résidence	71, boul. Gérard-D.-Lévesque Ouest

Article 3

La « Table des matières », faisant partie intégrante du Règlement numéro 2009-330 (Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale) de la ville de Paspébiac, est modifiée de manière à inclure les adaptations afférentes aux modifications contenues à l'Article 13 du présent projet de Règlement numéro 2020-499.

Article 13 - Plan du secteur patrimonial et touristique

Voir l'Annexe A du présent règlement – Plan de la zone patrimoniale et touristique

Article 15 - Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

Adopté à la séance ordinaire du Conseil de la Ville de Paspébiac tenue le 8 juin 2020.

Monsieur Simon Carrothers
Urbaniste, coordonnateur de
projets et du service d'urbanisme

Monsieur Régent Bastien
Maire